



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

①

PV n°5-2026

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 mai 2026

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 28 mai 2026 à 21 heures, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DALDOSSO Michel, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 18 mai 2026

Date d'affichage de la liste de délibérations : 18 mai 2026

Conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

***Présents :**

Mesdames : PROVOST Marion, VEISSAIRE Atika, LAGRAULET Vivienne, GARDET Amandine, MASSON Eléonore
Messieurs : DALDOSSO Michel, DUPOUX Florian, PERES Nicolas, BAYONNE Nicolas, REGINATO Alexandre.

***Absents/excusés ayant donné procuration:**

***Excusés n'ayant pas donné procuration:**

DESSOLAS Charly

Secrétaire de séance : MASSON Eléonore

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- * Approbation du dernier compte rendu.
- * Délibération : tarif des locations de la salle des fêtes.
- * Délibération : commissions à la communauté des communes de la Gascogne Toulousaine.
- * Délibération : coordonnateur défense.
- * Délibération : consultation du document-cadre proposé par la chambre d'Agriculture du Gers.
- * Point sur les travaux des commissions communales.
- * Questions diverses.

La séance du conseil municipal est ouverte à 21h

1. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE/LA MAJORITE
10	10	0	0	

2. Tarif location salle des fêtes :

Madame Atika VEISSAIRE présente un tableau de tarifs inspirés des coûts de fonctionnement des la salle des fêtes et des tarifs appliqués par les communes avoisinantes.

M Nicolas BAYONNE demande à supprimer la dernière ligne activité hebdomadaire en la remplaçant par la ligne associations du village.

M Florian DUPOUX indique qu'une rencontre avec une société de prestation de ménage est prévue afin d'établir un devis pour la salle (nettoyage partiel (vitres inclus) à faire 2 à 4 fois par an et nettoyage simplifié). Le ménage sera inclus dans le contrat. Il sera demandé à ce que l'école fasse le ménage également après avoir utilisé la salle.

Suggestion d'ajouter un tarif journalier de location de la salle au prix de 150€.

La caution ménage est revue à 500€.

Suite à toutes ces propositions et remarques le tableau est ajusté pour arriver à la version suivante:

	LOCATION ÉTÉ du 01/05 au 31/10	LOCATION HIVER du 01/11 au 30/04	CAUTION	CAUTION MÉNAGE
Habitants et entreprises de la commune	100€	150€	1500€	500€
Habitants associations et entreprises extérieures à la commune. (Location du vendredi au dimanche).	450€	500€	1500€	500€
Habitants, Associations et entreprises extérieures à la commune. La journée	200€	250€	1500€	500€
Associations frégouilloises	Gratuité, toutefois un forfait annuel de 50 € sera demandé pour le			

Le tableau est soumis au vote

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

Suite au vote, les tarifs seront applicables dès le 1^{er} juin 2026.

3. Commissions de la communauté de commune.

Quelques jours avant la réunion, Monsieur le maire a lancé un sondage afin que les conseillers municipaux s'inscrivent pour les différentes commissions. Quelques cases sont encore vides, il invite les conseillers qui ne l'ont pas encore fait à se positionner.

Nous parvenons à la répartition des membres du conseil municipal aux commissions de la communauté de commune indiquée ci-dessous.

Commission	Titulaire	Suppléante
Action sociale	Atika VEISSAIRE	Eléonore MASSON
COMAT - aménagement du territoire	Florian DUPOUX	Charly DESSOLAS
BVT- Bâtiment voirie Travaux	Charly DESSOLAS	Nicolas PERES
Culture sport	Eléonore MASSON	Atika VEISSAIRE
DEVECO- Développement économique de	Alexandre REGINATO	Marion PROVOST

la communauté de commune		
Finances	Nicolas PERES	Florian DUPOUX
PEEJ – petite enfance jeunesse	Amandine GARDET	Alexandre REGINATO
TEM- transition écologique et mobilité	Nicolas BAYONNE	Vivienne LAGRAULET
SPPG – sécurité des populations et prévention	Vivienne LAGRAULET	Amandine GARDET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette répartition.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

4. Coordinateur défense

Atika VEISSEIRE présente les missions attendues de ce correspondant et elle fait part d'un sujet émis par le ministère des armées concernant la promotion du service national (l'objectif est de former 10 000 jeunes d'ici 4 ans)

Le gouvernement souhaite recruter des jeunes de 18 à 25 ans pour un service national de 10 mois.

Le conseil municipal doit désigner un titulaire et un suppléant pour ce poste.

Atika VEISSEIRE est candidate pour le poste de titulaire, Marion PROVOST propose sa candidature pour être suppléante.

Le président soumet ces candidatures au vote.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

Atika VEISSEIRE sera donc notre correspondante défense assistée par Marion PROVOST

5. Consultation du document cadre de ministère de l'agriculture

Le document cadre établi par la chambre d'agriculture du Gers concernant les possibilités d'installation d'un parc photovoltaïque au sol est lu à l'ensemble du conseil municipal ;

Après analyse de celui-ci le conseil municipal approuve la carte établie sur notre commune, à savoir qu'aucune zone favorable à l'implantation de parc photovoltaïque au sol n'y soit proposée en dehors de la liste des secteurs définis au R111-58 du Code de l'urbanisme.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

6. M le maire indique que le conseil municipal doit se réunir le vendredi 5 juin pour élire un grand électeur et 3 suppléants.

Il est décidé de fixer cette réunion au 5 juin 13h00

7. Point sur les travaux des commissions communales

- Marion PROVOST présente les avancements de la commission communication du village.

Elle commence par un retour sur la **commémoration du 8 mai**. Du fait de la participation des écoliers qui ont lu le texte des ministres, la cérémonie au monument aux morts a obtenu un vif succès avec un nombre importants de participants qui ont tous fait un retour très positif. Retours également très positifs concernant le "vin d'honneur" servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

La date du 4 juillet est bloquée pour **l'organisation des mayades**. Le menu du dîner sera le suivant :

Repas et apéro (sangria) offerts aux habitants par les conseillers (melon/jambon en entrée, grillades/frites + glaces et/ou tarte aux pommes)

Autres boissons = bière, vin, à la vente (buvette organisée et tenue par le Comité des fêtes)

Rétroplanning et plan de communication à faire par Marion et Eléonore

Inscription à demander aux gens pour estimer les quantités

Enquête sur l'évolution du terrain de tennis : remise à la rentrée.

Site internet : nécessité d'une mise à jour afin d'avoir un site internet opérationnel d'ici septembre 2026.

Concernant les réseaux sociaux Facebook et panneau pocket, il est décidé d'abandonner le compte facebook et de garder l'envoi d'information par mail.

La communication via l'application Panneau Pocket va être testée : Campagne de communication à faire pour faire connaître l'application. Publier de façon régulière. Marion prend contact avec Sabrina pour avoir un accès ADMIN et organiser les différentes publications.

Le reste des communications : on conserve par e-mail de la Mairie via Sabrina

Le journal du village « Le petit Fregouvillois » est maintenu avec un souhait d'une édition annuelle publiée à l'automne.

- Afin d'assurer une représentation optimale du village dans les différentes instances, M. le Maire invite les conseillers à notifier systématiquement leur présence ou leurs indisponibilités aux réunions des différentes commissions, syndicats intercommunaux, communauté de commune.....

- M. le maire remercie également les membres du conseil qui ont rebouché les nids de poules sur la voirie ainsi que les personnes ayant travaillé sur l'amélioration du cadre de vie et du fleurissement du village.

- Ensuite Florian DUPOUX (commission travaux) fait un point sur l'avancement des travaux de l'école. Suite aux difficultés d'avancement du chantier rencontrées du fait du retard causé par le maçon, il est décidé d'appliquer la totalité des pénalités de retard proposées par l'architecte sur le poste gros œuvres.

Monsieur le maire soumet cette décision au vote.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

- L'étanchéité de la partie terrasse pose des problèmes que nous espérons voir réglés rapidement. Les autres corps de métiers ont bien avancé. Prochaine étape, les revêtements de sols.

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

- L'étanchéité de la partie terrasse pose des problèmes que nous espérons voir réglés rapidement. Les autres corps de métiers ont bien avancé. Prochaine étape, les revêtements de sols.

- Concernant le plan communal de sauvegarde (PCS). Des communes voisines telles que Clermont-Savès l'ont déjà réalisé, ils nous communiqueront leurs travaux ce qui pourra nous aider. Par ailleurs la CCGT doit élaborer un plan intercommunal de Sauvegarde (PICS). Monsieur le Maire fait partie du COPIL PICS de la CCGT il aura ainsi les informations nécessaires à une bonne articulation entre ces deux plans. Par ailleurs le principe de la "participation citoyenne" proposé par la gendarmerie afin de lutter contre la délinquance pourrait être mis en place sur notre commune et intégré au PCS.

8 Questions diverses.

- Devons-nous envisager d'adhérer à l'organisation des "villages fleuris" ? Vivienne LAGRAULET étudie ce sujet et nous reviendra dans un prochain conseil.

- Cimetière : les arbres et les oiseaux qui les habitent causent des nuisances sur les tombes. Il est nécessaire de rechercher des solutions. Il faudra également revoir les règles de vente des concessions, en effet le principe des concessions à perpétuité n'est plus légal.

- Pour des raisons de sécurité, Monsieur le Maire souhaite que l'éclairage intérieur et extérieur de la Mairie soit revu.

- Depuis la dernière taille les platanes de la place Jean-Marie DIEUDE ont repris beaucoup d'ampleur. Les riverains craignent des chutes de branche en cas de tempêtes. Il faudra certainement envisager une nouvelle taille.

Fin de séance 23h55

Liste des délibérations :

- Délibération : tarif des locations de la salle des fêtes.

* Délibération : commissions à la communauté des communes de la Gascogne Toulousaine.

* Délibération : coordonnateur défense.

* Délibération : consultation du document-cadre proposé par la chambre d'Agriculture du Gers.

DALDOSSO Michel Signature 	MASSON Eléonore signature 
---	--